|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Description : Armoiries du Burkina Faso |  | C:\MEBF\PACAO\2020\COMMUNICATION\flag_yellow_high.jpgCe projet est financé parl’Union européenne |



 Mise en œuvre par la Chambre de Commerce et d’Industrie du Burkina Faso

FICHE SYNOPTIQUE DU PACAO

|  |  |
| --- | --- |
| Titre du projet | Projet d’Appui à la Compétitivité de l’Afrique de l’Ouest-Volet Burkina Faso-FED/2018/040-866. |
| Chaines de valeur  | Huilerie, miel et services du solaire. |
| Groupes cibles | Les entreprises, les organisations professionnelles et les structures de services et de financement des trois (3) chaînes de valeurs (Apiculture, Services liés au solaire et la grappe huilerie). |
| Objectif global | Contribuer à la transformation structurelle de l’économie par la production de biens et services compétitifs et à plus haute valeur ajoutée pour assurer la croissance, la création d’emplois qualifiés et durables ainsi que l'augmentation des exportations et des revenus en lien avec l’axe 3 du PNDES[[1]](#footnote-1).  |
| Objectif spécifique | Améliorer la performance des différents acteurs bénéficiaires intervenant dans les chaines de valeurs cibles (graines de coton, miel et énergie solaire) en renforçant leur capacité de production, de transformation et d'exportation et de stimuler ainsi leur contribution au développement industriel national, au commerce et chaines de valeur régionales et à l’exportation. |
| Principaux résultats | **Résultat BF 1.1**: Les entreprises et/ou sociétés coopératives des chaines de valeur cibles sont mises à niveau, la qualité de leurs produits et services est améliorée et leurs ventes et exportations augmentent.* **Résultat BF 1.1.A** Les entreprises de la grappe huile de coton produisent des produits compétitifs de qualité échangés sur le marché national et régional.
* **Résultat BF 1.1.B** Les PME/TPE et les sociétés coopératives de la chaine de valeur apiculture ont augmenté leurs capacités de produire en qualité, de transformer et de commercialiser le miel et dérivés conformes aux exigences des acheteurs sur les marchés extérieurs.
* **Résultat BF 1.1.C** Le cluster solaire est structuré et les entreprises membres sont mises à niveau et accompagnées sur le marché national et régional et parviennent à établir des partenariats d’affaires commerciaux et techniques viables et fonctionnels avec des partenaires internationaux.

**Résultat BF 1.2** : Le système qualité et de formation dans le domaine de l'apiculture, de l'huile de coton et de l’énergie solaire est renforcé.**Résultat BF 2.1** : Le cadre national pour le développement des entreprises est renforcé.* **Résultat BF 2.1.A** Le cadre législatif et règlementaires pour la compétitivité des chaines de valeurs cibles est amélioré.
* **Résultat BF 2.1.B** Le dialogue public- privé est amélioré.
 |
| Montant du projet | 7,5 millions d’euros. |
| Partenaires financiers | * Commission de l’Union Européenne pour 6.000.000 Euros soit 3.935.742.000 FCFA
* Chambre de Commerce et d’Industrie du Burkina Faso pour 755.000 Euros soit 495.247.535 FCFA
 |
| Structures de mise en œuvre | Le pouvoir adjudicateur du projet est l’Ordonnateur National à savoir le Ministère de Finances. Le Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat (MCIA) est le maitre d’œuvre. La structure de mise en œuvre du projet est la CCI-BF, et de contrat de services en opérations décentralisées indirectes notamment la mise en œuvre déléguée des résultats BF1.1 et BF 1.2. La chambre de commerce recrutera un coordonnateur de projet et assurera la coordination technique du projet. Le MCIA désignera un point focal et assurera la supervision de la réalisation et de l’atteinte des résultats. Un comité de pilotage et un comité technique seront mis en place. Une équipe d'assistance technique perlée et court terme sur deux ans aidera le MCIA dans la mise en œuvre de la composante 2.1. Elle assistera la MCIA et la CCI-BF à exécuter le projet. |
| Durée du projet | 4 ans. |

1. Le Plan National de développement Économique et Social (PNDES) est le nouveau référentiel de développement au Burkina Faso. Il ambitionne à l’horizon 2020, dans le domaine industriel (Axe 3) , « le développement et l'expansion d’un secteur industriel compétitif, à forte valeur ajoutée, créateur d'emplois décents, davantage orienté vers le marché et basé sur les principes de développement durable»». Il s’agit entre autre de faire passer le taux de transformation des produits agricoles de 12% en 2015 à 25% à l’horizon 2020. Le PNDES 2016-2020 vise une transformation structurelle de l’économie Burkinabè, à travers un meilleur accès au financement, ainsi que la création et le développement de structures d’appui au financement des PME/PMI. Le PNDES mise sur la mobilisation accrue des investissements privés pour démultiplier les effets des financements publics. [↑](#footnote-ref-1)